

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	318 507
Subventions d'exploitation reçues			3 200
Autres produits			13 199
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			334 906
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			247 022
Impôts, taxes et versements assimilés		dont TP/CFE, CVAE	1 298
Rémunérations du personnel			30 000
Charges sociales			12 860
Dotations aux amortissements			5 155
Total des charges d'exploitation (II)			296 335
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			38 571
Produits et charges divers	Charges exceptionnelles (VI)		17
	Impôts sur les bénéfices (VII)		4 349
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			34 205

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
Réintégrations de l'exercice	34 205	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		88
Impôts et taxes non déductibles		17
Déductions de l'exercice		
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		9 665
Total des exonérations ou abattements sur le bénéfice et entreprises nouvelles (somme ci-dessus)		9 665
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	Bénéfice	Déficit
	24 645	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	Bénéfice	Déficit
	24 645	

certifié conforme



" A2L CUISINES "

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 2 000 Euros

Siège social : 18BIS CHEMIN NASSIBOU - 97410 Saint-Pierre

Immatriculée au RCS SAINT PIERRE sous le numéro 848 320 511 00019

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE**

Le 28 juin 2024, au siège social, s'est réuni en assemblée générale ordinaire, l'associé unique de l'entreprise sur convocation du gérant.

Est présent la société A2L Cuisines, associé unique, représentée par son gérant Monsieur Julien GARDET, et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital social de la société.

L'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien GARDET représentant A2L Cuisine associé unique et gérant.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Questions diverses

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du gérant approuve le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés ainsi que le contenu dudit rapport.

Cette résolution est ADOPTÉE par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de ce qui précède, elle donne quitus à la gérance de l'exécution de sa mission pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est ADOPTÉE par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, acceptant la proposition du gérant, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 s'élevant à 34 204,94 € en report à nouveau.

Cette résolution est ADOPTÉE par l'associé unique.

QUATRIEME ET DERNIERE RESOLUTION RELATIVE AUX FORMALITES

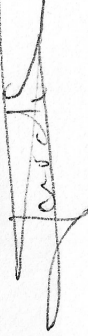
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales et administratives

Cette résolution est ADOPTÉE par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présente assemblée est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture faite, a été signé par le gérant, associé unique.

L'associé unique :
Julien GARDET



Le gérant :
Julien GARDET



" A2L CUISINES "

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 2 000 Euros
Siège social : 18BIS CHEMIN NASSIBOU - 97410 Saint-Pierre
Immatriculée au RCS SAINT PIERRE sous le numéro 848 320 511 00019

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE**

Le 28 juin 2024, au siège social, s'est réuni en assemblée générale ordinaire, l'associé unique de l'entreprise sur convocation du gérant.

Est présent la société A2L Cuisines, associé unique, représentée par son gérant Monsieur Julien GARDET, et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital social de la société.

L'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien GARDET représentant A2L Cuisine associé unique et gérant.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Questions diverses

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du gérant approuve le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés ainsi que le contenu dudit rapport.

Cette résolution est ADOPTEE par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de ce qui précède, elle donne quitus à la gérance de l'exécution de sa mission pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est ADOPTEE par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, acceptant la proposition du gérant, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 s'élevant à 34 204,94 € en report à nouveau.

Cette résolution est ADOPTEE par l'associé unique.

QUATRIEME ET DERNIERE RESOLUTION RELATIVE AUX FORMALITES

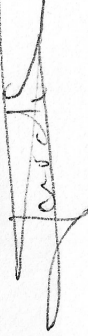
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales et administratives

Cette résolution est ADOPTEE par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présente assemblée est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture faite, a été signé par le gérant, associé unique.

L'associé unique :
Julien GARDET



Le gérant :
Julien GARDET



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice dos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	35 831	11 340	24 491
TOTAL I (5)	35 831	11 340	24 491
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	700		700
Créances autres (3)	11 253		11 253
Disponibilités	127 432		127 432
Charges constatées d'avance	16 503		16 503
TOTAL II	155 888		155 888
TOTAL GENERAL (I + II)	191 719	11 340	180 379

B - PASSIF

	Net Exercice dos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	2 000
Réserve légale	200
Report à nouveau	75 275
Résultat de l'exercice	34 205
TOTAL I	111 680
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	751
Fournisseurs et comptes rattachés	14 448
Autres dettes	53 500
TOTAL III	68 699
TOTAL GENERAL (I + II + III)	180 379

certifié conforme
